



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

13. Mai 1992

OCDE : Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres, Paris, les 18 et 19 mai 1992

Vu la proposition du Département fédéral de l'économie publique du 5 mai 1992

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé :

1. Il est pris note de la proposition ci-dessus qui servira de lignes directrices à la délégation suisse participant à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres les 18 et 19 mai 1992 à Paris.
2. La conduite de la délégation suisse est confiée au Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du DFEP. Il sera appuyé par le Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures Franz Blankart.

La délégation se composera en outre des personnes suivantes :

- M. Pierre-Louis Girard, Ambassadeur, Délégué aux accords commerciaux
- M. Daniel Kaeser, Vice-directeur de l'Administration fédérale des finances
- M. Alexis Lautenberg, Ministre, Chef du Service économique et financier, DFAE
- M. Wilhelm Jaggi, Vice-directeur, Office fédéral des affaires économiques extérieures
- M. Harold Stingelin, Chef du Service OCDE, Office fédéral des affaires économiques extérieures
- M. Patrick Leduc, Chef adjoint du Service OCDE, Office fédéral des affaires économiques extérieures

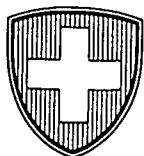


- M. Eric Roethlisberger, Ambassadeur, Chef de la délégation suisse près l'OCDE à Paris, avec l'aide de ses collaborateurs participera également à la Conférence ministérielle.
3. Les indemnités journalières fixées conformément aux instructions de l'Office fédéral du personnel du 4.9.1991 ainsi que les frais de voyage des délégués en provenance de Berne seront imputés au crédit "dédommagements" des offices dont ils relèvent.

Pour extrait conforme :

M. Eric Roethlisberger

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
	x	EDA	10	-
	x	EDI	9	-
		EJPD		
		EMD		
	x	EFD	9	-
x		EVD	9	-
		EVED		
		BK		
	x	EFK	2	-
	x	Fin.Del.	2	-



2520.1

EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA
 DEPARTAMENT FEDERAL DA L'ECONOMIA PUBLICA

Berne, le 5 mai 1992

Au Conseil fédéral

**OCDE : Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres,
 Paris, les 18 et 19 mai 1992**

1. En bref

Le Conseil de l'OCDE tiendra sa réunion annuelle au niveau des ministres au siège de l'Organisation à Paris les 18 et 19 mai 1992. La Conférence sera présidée par la Norvège. La délégation suisse sera conduite par le Conseiller fédéral Delamuraz, Chef du DFEP. Elle comportera également le Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures Blankart et quelques hauts fonctionnaires.

Les thèmes qui figurent à l'ordre du jour sont les politiques économiques au sens large, le système commercial et économique multilatéral ainsi que les relations extérieures de l'OCDE.

Comme de coutume, la Ministérielle de l'OCDE aura lieu quelques semaines avant la réunion des Sept du Sommet de Munich fixée début juillet.

2. Situation et politiques économiques

Après une longue période de croissance, l'activité économique n'a progressé que très faiblement dans la zone OCDE en 1991 (1%). Tensions inflationnistes et chômage de longue durée dominant, même si leur importance varie d'un pays membre à l'autre. Les politiques monétaire et budgétaire offrent peu de possibilités à court terme pour stimuler l'activité et pour aboutir à un redressement en profondeur des économies. Dans l'avenir immédiat, la croissance réelle sera faible.

Il serait de mauvais augure si les ministres de l'OCDE renforçaient encore le climat généralisé de morosité par une attitude trop pessimiste face à la situation économique à venir. Sans pour autant tomber dans un optimisme excessif, il s'agit de s'appuyer et de profiter du cadre de réflexion et de discussion privilégié que constitue l'OCDE en tant qu'organisation intergouvernementale à vocation mondiale pour ses pays membres. L'encadrement dynamique de l'OCDE devrait stimuler les ministres à afficher une attitude positive dans leur volonté de résoudre leurs problèmes économiques au sein de l'OCDE. Les difficultés actuelles ne proviennent pas du caractère inapproprié des multiples recommandations de l'OCDE. Elles sont bien plutôt causées par le fait que les pays membres les ont souvent ignorées dans la mise en oeuvre de leurs politiques pendant le long cycle de croissance qu'ils estimaient assurée.

La Suisse soutient l'exigence d'un renforcement de l'activité en matière structurelle au sein de l'OCDE. Car l'orientation des politiques structurelles exige une approche multilatérale. Leur mise en oeuvre serait difficile si chaque pays n'agissait qu'à titre individuel. C'est pourquoi l'expertise de l'OCDE est essentielle.

Au titre des subventions, la Suisse soutient les travaux réalisés jusqu'ici par l'OCDE. Elle confirmera son opposition à l'idée des subventions directes dans le domaine industriel et des services parce que toute subvention fausse les conditions et les capacités de la concurrence internationale, tout en affaiblissant l'efficacité d'autres secteurs de l'économie.

Le développement rural est une activité centrale à l'OCDE que la Suisse a toujours fortement soutenue. Elle est d'accord d'appuyer encore davantage ce domaine qui vise à une occupation optimale de l'espace dans une perspective d'équilibre entre les villes et les campagnes et qui concerne divers secteurs de l'économie. La Suisse prête une attention aiguë aux expériences des autres pays et fait partager ses propres expériences qui sont appréciables.

3. Système commercial et économique multilatéral

Depuis la déclaration de Punta del Este en 1986, l'Uruguay Round est devenu un thème permanent. La position suisse est connue. Elle a fait l'objet de différentes propositions au Conseil fédéral.

Le renforcement du système commercial multilatéral constitue l'un des trois objectifs fondamentaux de l'OCDE. En toute période de négociation multilatérale, l'OCDE joue un rôle additionnel d'analyse et de réflexion entre les membres du club des pays industrialisés.

Les ministres et représentants gouvernementaux ont de manière constante affirmé dans les enceintes de l'Organisation l'importance que revêt la négociation de l'UR. La conclusion de cette négociation n'a pu devenir jusqu'ici effective alors même qu'elle dépend très largement de ces mêmes pays. La Suisse réitérera à la Conférence ministérielle de l'OCDE son soutien à un accord équilibré de l'UR et à un calendrier réaliste pour la mise en oeuvre de ses résultats. Il va de soi qu'une conclusion impliquerait la réalisation d'un équilibre global entre les

avantages et les coûts dans l'ensemble des secteurs de la négociation et entre les principaux partenaires au commerce mondial.

S'agissant de l'arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et des accords obtenus au Comité d'aide au développement, la Suisse se félicite des résultats atteints depuis la Conférence ministérielle de l'année dernière et se prononce en faveur d'une mise en oeuvre effective de ces dispositions et pour une discipline renforcée dans les domaines encore insuffisamment traités à l'OCDE.

La réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel des 26 et 27 mars 1992 a formellement reconnu la multifonctionnalité de l'agriculture. Ce concept avait déjà été reconnu de façon sélective par la Ministérielle des 4 et 5 juin 1991 et il s'agira cette fois-ci de ne pas l'affaiblir. Indépendamment des négociations de l'Uruguay Round du GATT, l'agriculture est traditionnellement un secteur important des ministérielles de l'OCDE. C'est ainsi que la mise en oeuvre des grandes orientations de la réforme agricole décidée en 1987 reste très modeste dans la zone OCDE globalement considérée. Cette réforme doit être poursuivie avec détermination. Selon le 7ème rapport sur l'agriculture, la Suisse va suivre cette voie.

Les autres dossiers essentiels du commerce au sens large, c'est-à-dire ceux qui pourraient faire l'objet de négociations multilatérales dans l'après Uruguay Round, sont les interrelations entre les échanges et l'environnement, la concurrence, l'investissement et la globalisation au niveau mondial de l'industrie. L'environnement est une activité importante à l'OCDE et ceci depuis le début des années septante. L'OCDE bénéficie en matière analytique et pour la discussion des dossiers d'un avantage comparatif dans ce domaine dont elle a fait usage, notamment en vue de la préparation des grandes négociations internationales, telle que par exemple la préparation de la Conférence de Rio. La discussion des politiques de concurrence revêt une importance croissante à l'OCDE. Les travaux en la matière sont donc très utiles à la Suisse, déterminée à rendre celles-ci plus conformes aux principes de l'économie de marché tels qu'ils sont définis à l'OCDE.

4. Relations extérieures

L'OCDE peut, à juste titre, être considérée comme l'une des institutions les mieux qualifiées dans l'expertise du fonctionnement des économies industrielles avancées, raison pour laquelle il est de plus en plus fait appel à ses très larges connaissances en la matière. Cela est plus particulièrement le cas en relation avec le processus de transition vers l'économie de marché en cours en Europe centrale et orientale. Mais, l'OCDE et ses pays membres ont aussi une responsabilité particulière face aux pays en développement car la coopération au développement est un objectif constitutif de l'OCDE. Avec l'avènement des économies dynamiques d'Asie et d'Amérique latine et l'évolution à l'Est, les relations extérieures de l'OCDE s'intensifient et s'affinent. Cette intensification et les perspectives d'élargissement pour ce qui est du Mexique et de la Corée du Sud sont considérées de façon positive par la Suisse, mais ne doivent en aucun cas se faire aux dépens de la qualité de la coopération entre les pays membres de l'OCDE. La présente Ministérielle sera l'occasion de faire le bilan sur la

coopération engagée depuis la dernière Ministérielle avec les trois partenaires en transition que sont la Hongrie, la République fédérative tchèque et slovaque et la Pologne. Il en sera de même pour ceux des pays qui ne bénéficient pas de contrat de partenariat, mais avec lesquels la coopération s'effectue dans le cadre des centres de coopération prévus à cet effet. Traditionnellement, la Suisse a une attitude d'ouverture compte tenu du fait que l'OCDE est par nature celle des organisations internationales qui regroupe les économies développées à économie de marché et ce sur une base non limitée à une région spécifique. La Suisse s'engagera de manière à ce que l'OCDE développe une stratégie d'ensemble face aux pays non membres et plus particulièrement face à ceux qui sont intéressés à un rapprochement de l'OCDE, voire à une adhésion à celle-ci. Il va de soi que l'appartenance à l'OCDE stipule l'abandon du Groupe des 77.

* * *

Nous vous proposons d'approuver la décision ci-jointe.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE



Annexe : Projet de décision

Pour co-rapport à : - DFAE
- DFF
- DFI

Extrait du procès-verbal à : - DFAE (6)
- DFF (9)
- DFI (9)
- DFEP (9) Secrétariat général (5)

OCDE : Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres, Paris, les 18 et 19 mai 1992

Vu la proposition du Département fédéral de l'économie publique du 5 mai 1992

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé :

1. Il est pris note de la proposition ci-dessus qui servira de lignes directrices à la délégation suisse participant à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres les 18 et 19 mai 1992 à Paris.
2. La conduite de la délégation suisse est confiée au Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du DFEP. Il sera appuyé par le Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures Franz Blankart.

La délégation se composera en outre des personnes suivantes :

- M. Pierre-Louis Girard, Ambassadeur, Délégué aux accords commerciaux
 - M. Daniel Kaeser, Vice-directeur de l'Administration fédérale des finances
 - M. Alexis Lautenberg, Ministre, Chef du Service économique et financier, DFAE
 - M. Wilhelm Jaggi, Vice-directeur, Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - M. Harold Stingelin, Chef du Service OCDE, Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - M. Patrick Leduc, Chef adjoint du Service OCDE, Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - M. Eric Roethlisberger, Ambassadeur, Chef de la délégation suisse près l'OCDE à Paris, avec l'aide de ses collaborateurs participera également à la Conférence ministérielle.
3. Les indemnités journalières fixées conformément aux instructions de l'Office fédéral du personnel du 4.9.1991 ainsi que les frais de voyage des délégués en provenance de Berne seront imputés au crédit "dédommagements" des offices dont ils relèvent.

Pour extrait conforme :

Communiqué de presse

Réunion ministérielle de l'OCDE

Le Conseil de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) tiendra sa réunion annuelle au niveau des ministres les 18 et 19 mai 1992 sous la présidence de la Norvège au siège de l'Organisation à Paris. La délégation suisse sera conduite par le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département fédéral de l'économie publique (DFEP). En feront partie également le Secrétaire d'Etat Franz Blankart, Directeur de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, et d'autres hauts fonctionnaires de l'Administration fédérale.

La situation et les politiques économiques, le système commercial multilatéral et les relations extérieures de l'OCDE constituent les trois thèmes centraux de la Conférence.

Après une longue période de croissance, l'activité économique n'a progressé que très faiblement dans la zone OCDE en 1991. Les politiques monétaire et budgétaire offrent peu de possibilités à court terme pour stimuler l'activité économique. Le redressement en profondeur des économies sera dès lors une préoccupation majeure des ministres.

Le renforcement du système commercial multilatéral constitue l'un des trois objectifs fondamentaux de l'OCDE. En toute période de négociation multilatérale, l'OCDE joue un rôle additionnel d'analyse et de réflexion entre les membres de l'Organisation. Au-delà du cycle d'Uruguay, les ministres se pencheront sur les aspects nouveaux du commerce international, à savoir les interrelations entre les échanges et l'environnement, la concurrence, l'investissement et la globalisation de l'industrie au niveau mondial.

Les ministres feront le point sur l'intensification des relations extérieures de l'OCDE. Ils évoqueront notamment les modalités de coopération avec les nouvelles économies industrialisées et le soutien que l'OCDE peut apporter aux pays en transition vers l'économie de marché.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Service de presse et d'information

Pressemitteilung

Ministertagung der OECD

Der Ministerrat der OECD (Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung) wird am 18. und 19. Mai 1992 in Paris unter dem Vorsitz Norwegens tagen. Die schweizerische Delegation steht unter der Leitung von Bundesrat Jean-Pascal Delamuraz, Vorsteher des Eidg. Volkswirtschaftsdepartementes (EVD). Ihr gehören Staatssekretär Franz Blankart, Direktor des Bundesamtes für Aussenwirtschaft, und weitere hohe Beamte der Bundesverwaltung an.

Die Wirtschaftslage und die Wirtschaftspolitiken, das multilaterale Welthandelssystem und die Aussenbeziehungen der OECD bilden die drei zentralen Themen der Tagung.

Nach einer langen Periode stetigen Wachstums hat sich die wirtschaftliche Tätigkeit 1991 im OECD-Raum nur noch schwach entwickelt. Die Geld- und Budgetpolitiken bieten wenig Möglichkeiten, die Wirtschaftstätigkeit kurzfristig zu stimulieren. Die Festigung der Wirtschaftskräfte wird somit ein wichtiges Anliegen der Minister sein.

Die Stärkung des multilateralen Handelssystems bildet eine der drei grundsätzlichen Zielsetzungen der OECD. In Zeiten multilateraler Verhandlungen spielt die OECD eine zusätzliche Rolle der Analyse und der Überlegungen zwischen Mitgliedern der Organisation. Über die Uruguay-Runde hinaus, werden sich die Minister mit den neuen Aspekten des Welthandels befassen, nämlich den Zwischenbeziehungen zwischen Handel und Umwelt sowie Fragen des Wettbewerbs, der Investitionen und der weltweiten Globalisierung der Industrie.

Die Minister werden eine Lagebeurteilung über die Intensivierung der Aussenbeziehungen der OECD vornehmen. Sie werden namentlich die Modalitäten der Zusammenarbeit mit den neuen dynamischen Volkswirtschaften erörtern und sich mit der Frage befassen, welchen Beitrag die OECD zur Unterstützung der Länder im Übergang zur Marktwirtschaft bringen kann.

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

Informationsdienst

texte français au verso